



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T40636
Adresse du site	<b>Avenue du Boulevard de la Chapelle</b>	Hauteur	25m
Bailleur de l'immeuble	SNCF	Destination	Pylone
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (800/900/1800/2100/2600MHz)		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/01/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/02/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/03/2018

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'évolution de son réseau, BOUYGUES TELECOM souhaite installer un relais de radiotéléphonie sur le pylône GSM-R existant situé dans les emprises SNCF situé Avenue du Boulevard de la Chapelle, afin de répondre aux attentes de ses abonnés en étendant son offre Haut Débit 4G, cela dans le but de maintenir la qualité de la couverture réseau du quartier.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	6°

#### Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les antennes seront des antennes panneaux
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied du pylône à l'équivalent de l'existant.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	20.90m

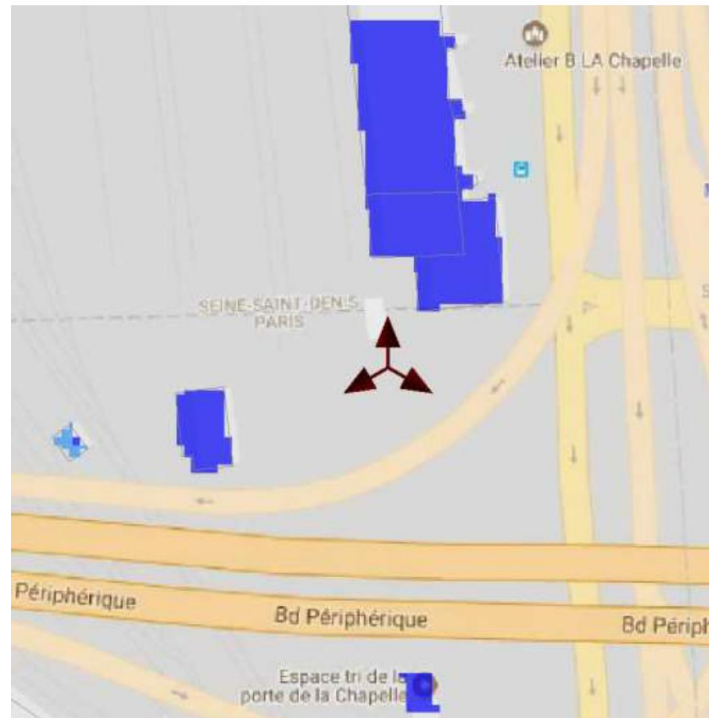
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

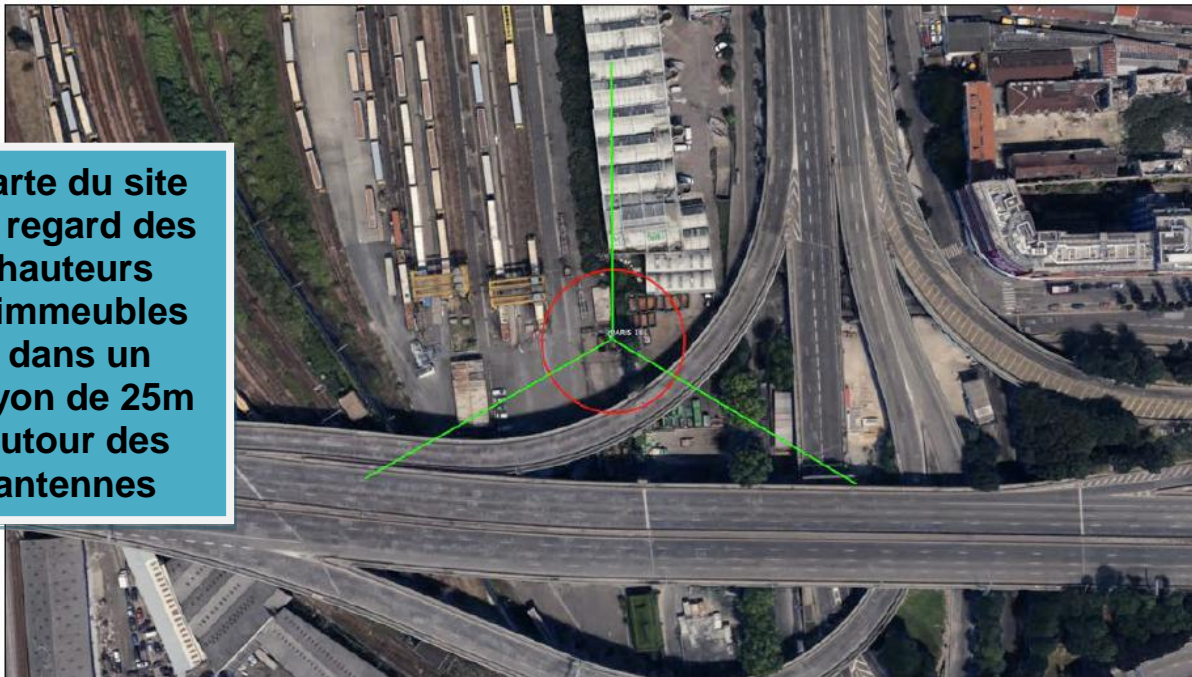
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

**Aucun établissements particuliers dans un rayon de 100m**

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé est compris entre 1-2 V/m

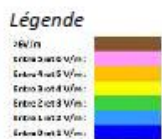
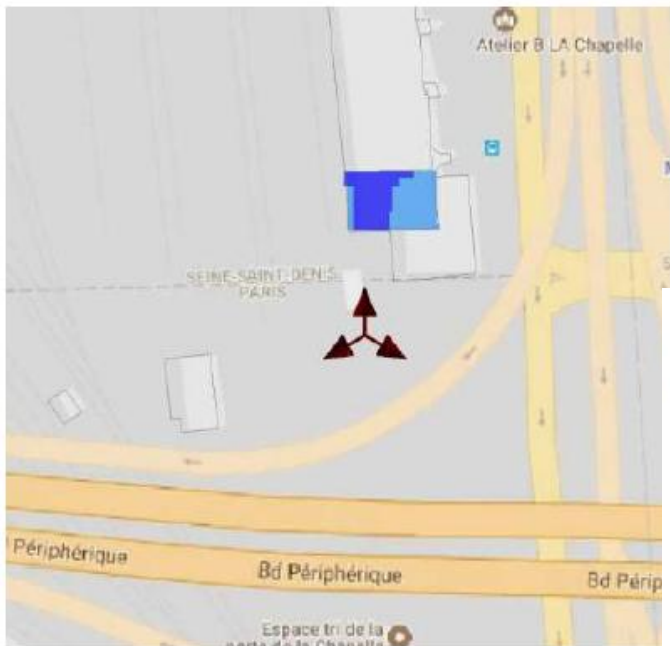


**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



Rayon 25m

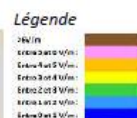
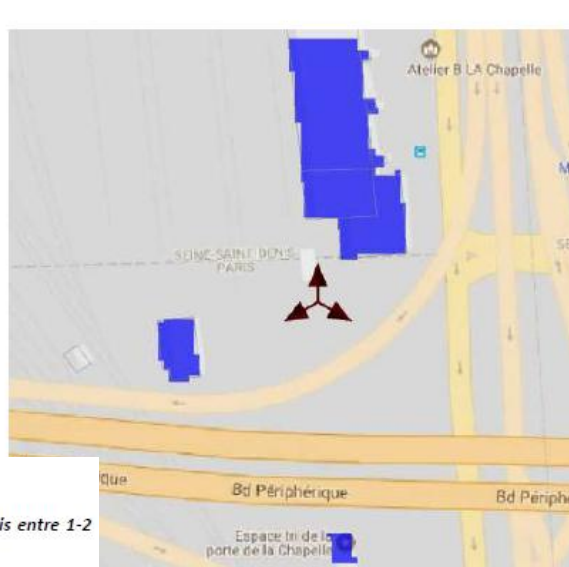
Simulation et conformité au seuil de la Charte



**L'ESTIMATION EST CONFORME  
AU SEUIL DE LA CHARTE**

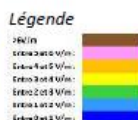
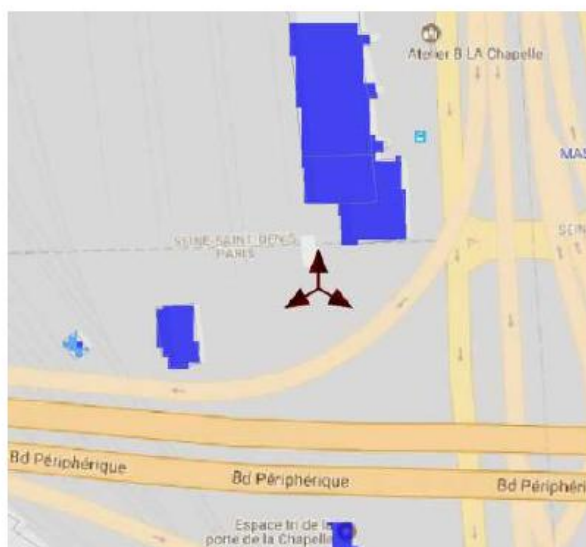
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 4.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 1.5 m.



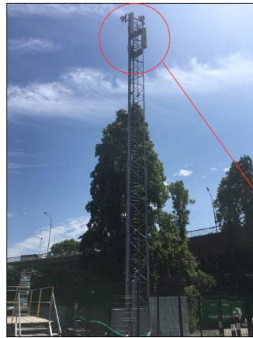
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	13.5 m	4.5 m	1.5 m



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :





Azimut 2° :



Azimut 3° :

